

COMPTE RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE

Mardi 9 juin 2015 à 18h

Mairie de Vénérieu

Présents :

Laurent GUILLET, Maire de St Hilaire de Brens
Bernard CARRIER, mairie St Hilaire de Brens
Isabelle JANAUDY, mairie de St Hilaire de Brens
Fabien HOSTETLER, mairie de St Hilaire de Brens
Philippe ROJON, mairie de Vénérieu
Alexandre MOUCHET, mairie de Vénérieu
Guillaume JORDAN, mairie de Vénérieu
Christine GRAVILOVIC, mairie de Moras
Julien BAUP, Ecole de Vénérieu
Magalie BOURGUIGNON, Ecole de Vénérieu
Céline GRILLON, Ecole de Vénérieu
Myriam BRENAC, Ecole de St Hilaire
Monique BOUVET, Ecole de St Hilaire
Adeline BRUNET, Ecole de St Hilaire
Sophie BOYER, Ecole de St Hilaire
Stéphanie ALQUATI, parent délégué

Marjolaine TERTIAN, parent délégué
Cécile CARLE, parent délégué
Cécile JEAN, parent délégué
Emilie ARPINO, parent délégué
Marine VALTIER, parent délégué
Eric PALLANDRE, parent délégué
Marlène SAMAN, parent délégué
Isabelle DESCHAMPS, ATSEM
Catherine ARBIN, ATSEM

Excusés :

Elodie HENN, Ecole de Vénérieu
Mme GRANGE, Inspectrice de l'Education Nationale
Virginie BARTHOMEUF, parent délégué
Benoit JAS, Mairie de Vénérieu
Bernard ODET, Maire de Vénérieu

Ordre du jour

1. Ecoles
 - a. Composition des équipes enseignantes l'an prochain
 - b. Effectifs prévisionnels pour la rentrée
 - c. Quels regroupements de niveaux ?
 - d. Qu'en est-il de l'exercice d'évacuation urgence ?
 - e. Natation
 - f. Les projets de classe
 - g. Bilan sur les points à améliorer lors de la réunion de travail des parents délégués
 - h. Communication enseignants / parents
 - i. Fonctionnement de la coopérative scolaire
 - j. Remerciements
2. Mairies
 - a. St Hilaire de Brens : accès à des verres
 - b. Vénérieu : projet nouvelle école
3. NAP
 - a. Organisation des inscriptions
 - b. Inscription à la carte ?
 - c. Locaux ?
 - d. Encadrement des NAP
 - e. L'après-midi des maternelles ?
 - f. A st Hilaire, qui gère ?
 - g. A Vénérieu, quelles activités ?

1. ECOLES

a. Composition des équipes enseignantes à la rentrée 2015-2016

Vénérieu : départ de Julien BAUP, Magalie BOURGUIGNON et Elodie HENN.

Céline GRILLON prend la direction de l'école. Nomination de deux nouvelles personnes : Séverine VAYSSAT et Véronique ESPINOSA.

St Hilaire : départ de Monique BOUVET et de Sophie BOYER.

Julien BAUP prend la direction de l'école. Nomination de Christelle POULAIN.

b. Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2015-2016

20 Petite Section	17 CE1
30 Moyenne Section	21 CE2 (+1)
19 Grande Section	14 CM1 (-1)
19 CP	20 CM2
TOTAL 160 élèves	
Soit 12 élèves de moins sur le RPI que cette année	

L'ensemble des personnes présentes espèrent que cela ne présage pas de la fermeture d'une classe.

COMPTE RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE

Mardi 9 juin 2015 à 18h

Mairie de Vénérieu

c. Quels regroupements de niveaux ?

La répartition ne peut être avancée aujourd'hui. Elle sera communiquée juste avant la rentrée, compte tenu du fait que les possibles arrivées dans l'été peuvent modifier le profil des classes.

d. Qu'en est-il de l'exercice d'évacuation d'urgence ?

Les exercices ont été effectués conformément à la législation en vigueur. Un nouvel exercice sera effectué à St Hilaire d'ici la fin de l'année (tout comme Vénérieu) et à la rentrée avec possibilité d'intervention des pompiers pour sensibiliser les enfants.

e. Natation : sera-t-elle maintenue l'année prochaine et si oui quelles classes seront concernées ?

La natation sera maintenue l'année prochaine. Deux créneaux ont été bloqués pour les CP et CE1 et les niveaux associés. La natation étant également prévue au programme des CM2, la mairie est questionnée sur la possibilité de réserver un créneau pour ce niveau. Les créneaux doivent être bloqués avant les vacances d'été.

f. Les projets des classes

Les enseignants remercient les parents qui s'investissent dans les projets de classe et rappellent que toutes les classes ont bénéficié de plusieurs sorties durant cette année scolaire

g. Bilan sur les points à améliorer soulevés lors de la réunion des parents délégués

Les sorties LO PARVI sont gratuites et intéressantes. Il y a des retours positifs des enfants.

Les fautes d'orthographe de la part des enseignants : cela arrive à tout le monde et c'est vraiment anecdotique

Manque d'information sur la scolarité des enfants : il y a les réunions de rentrée et le reste de l'année les instituteurs sont disponibles pour des rendez-vous à la demande des parents. Ils sont également à l'initiative de RDV pour rencontrer les familles lorsqu'il y a des difficultés. Il y a eu cette année beaucoup de réunions pour les élèves en difficulté (Equipes éducatives, PPS ...)

Plan VIGIPIRATE en place : portail fermé systématiquement, hormis lors des permanences d'ouverture de la mairie. Il est demandé la possibilité d'installer une sonnette.

Un grand travail a été effectué au niveau de la bibliothèque par Magalie Bourguignon et les parents de sa classe : référencement, couverture et rangement des livres.

h. Communication enseignants / parents : idée d'abandonner le cahier de liaison au profit du numérique

La date de la réunion de rentrée n'est pas encore fixée mais elle le sera à la rentrée, comme à chaque fois.

Concernant le cahier de liaison numérique, il paraît difficile de le mettre en place étant donné que tout le monde ne dispose de l'outil (ordinateur ou accès à Internet) et qu'il est compliqué de vérifier que tout le monde consulte les informations données.

D'autre part, l'envoi par mail ne procure pas un accusé de réception donc impossible de savoir si les parents ont bien eu l'information.

Enfin, il est constaté par les enseignants que les cahiers de liaison ne sont pas suffisamment consultés. Cela n'aide pas à favoriser la communication avec certaines familles

i. Fonctionnement de la coopérative scolaire : mutualiser les achats de matériel

La coopérative scolaire finance les projets d'école, donc la mutualisation n'est pas possible. Si les parents souhaitent effectuer des commandes groupées, libre à eux. Les associations de parents d'élèves (type FCPE) proposent ce service au collège.

j. Remerciements

Les écoles remercient :

Yves NICOLAS et Yannis TIRABOSCHI, agents techniques communaux, pour leur réactivité ;

Les parents qui encadrent et qui s'investissent dans les projets.

Le sou des écoles qui a alloué un budget de 50 € par enfant pour cette année.

Thérèse LAVANDIER, qui effectue très efficacement l'entretien de l'école.

Aleth ROTIVEL, la secrétaire de mairie de Vénérieu pour son aide et sa disponibilité

Les intervenants des NAP

Les associations de la cantine et de la garderie

Les ATSEM pour leur disponibilité et implication

COMPTE RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE

Mardi 9 juin 2015 à 18h

Mairie de Vénérieu

Les mairies

2. MAIRIES

a. St Hilaire de Brens : accès à des verres afin de boire autrement qu'au robinet pendant les temps de garderie/cantine ?

Tout d'abord, il est indiqué que la personne qui s'occupe de la garderie n'est pas présente. Il est donc difficile de répondre à sa place. Il faudrait fournir des gobelets nominatifs mais il n'y a pas d'espace suffisant pour les stocker.

b. Vénérieu

La situation n'a pas évolué. La mairie est en attente d'une commission le 23/06 pour décrocher une subvention et si elle est accordée, tout pourrait démarrer comme prévu.

Pendant les travaux, la cantine sera à la salle des fêtes.

La garderie aura lieu dans les locaux de la mairie (salle du conseil et appartement du dessus, puisqu'il bénéficie des agréments de sécurité nécessaire pour accueillir des enfants). Il pourrait y avoir 15 enfants en salle du conseil et 12 dans l'appartement.

Les NAP auront lieu le jeudi après-midi. Selon le nombre d'enfants inscrits, il pourrait y avoir un ou deux groupes à la salle des fêtes et un groupe à l'école. Les enfants qui ne seront pas inscrits aux NAP devront être récupérés à la salle des fêtes après la cantine ou dès la fin de la classe.

3. NAP

- a. Quelle sera l'organisation prévue en termes d'inscription ? (au mois, au trimestre, à l'année)
- b. Est-ce qu'il sera possible d'inscrire les enfants « à la carte » ? (modèle idem que la cantine et la garderie : réservation mois/mois pour des jours précis)
- c. Dans quels locaux se dérouleront les activités ?
- d. Le personnel et les bénévoles encadrant les NAP ? (Qui ? s'agissant des bénévoles, serait-il possible que les mairies demandent à tous au moins une copie du bulletin n°3 de casier judiciaire ?)
- g. A Vénérieu, quelles seront les activités proposées ?

Une information sera distribuée prochainement dans les cahiers.

A St Hilaire : les inscriptions se feront de période à période pour les 4 jours obligatoirement.

Isabelle Janaudy gère seule la gestion administrative des NAP et cela lui prend beaucoup de temps et d'énergie.

Cout : 5 € / semaine. Il n'y aura aucune activité proposée, il s'agira uniquement d'un temps de garderie assuré par les ATSEM.

Il est suggéré un peu plus de souplesse dans les inscriptions. Pourquoi ne pas créer une nouvelle association (du même type que la garderie ou la cantine) pour gérer les inscriptions aux NAP et permettre aux parents d'inscrire leurs enfants quand ils veulent.

Deux personnes se portent volontaire pour assister Isabelle JANAUDY dans la gestion des inscriptions si nécessaire.

A Vénérieu : il y aura 3 périodes de 12 semaines consécutives, car les NAP sont articulés autour de thèmes et se dérouleront à la salle de fête (2 groupes) et si un 3^{ème} groupe, il sera à l'école.

Il y aura 3 intervenantes : Marie, Nadège et Karine. Aucun bénévole.

Les intervenants ont les diplômes correspondant aux animations et ont fourni un extrait de casier judiciaire.

Les NAP s'articuleront donc autour des thèmes suivants : espace, sécurité routière et jardin collectif.

Cout : 5 € / semaine.

- e. Comment s'organisera l'après-midi des maternelles ? (temps sieste/scolaire/récréation/NAP)

Ce point sera déterminé par l'équipe enseignante à la rentrée.

- f. A St Hilaire, qui gèrera l'organisation des NAP ?

Isabelle JANAUDY.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.